

## **La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) s'oppose à la hausse des droits de scolarité universitaire**

MONTRÉAL, le 25 octobre - Réunie en Conseil fédéral les 20 et 21 octobre 2011, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) a adopté à la majorité une résolution qui réaffirme son opposition à la hausse des droits de scolarité annoncée dans le budget 2011 du gouvernement du Québec. La FQPPU craint que la hausse, imposée de façon progressive à l'ensemble des étudiant-e-s à partir de 2012, entraîne une diminution des inscriptions, en particulier parmi les étudiant-e-s québécois d'origine modeste, comme cela vient de se produire au Royaume-Uni avec une baisse de 12 % des demandes d'admission.

La hausse des frais d'études aura pour conséquences d'ajouter au fardeau budgétaire des étudiants et des familles, d'accroître l'endettement étudiant et de transformer le tableau de la fréquentation scolaire (provenance et statut socio-économique des étudiant-e-s, choix des établissements, etc.). En dépit de mesures de bonification de l'aide financière aux études, annoncées ce dimanche 23 octobre, les programmes de bourses ne pourront certainement pas combler des besoins qui s'amplifieront.

Même s'ils ont été en progression constante depuis quarante ans, le niveau de scolarité et la diplomation universitaire au Québec n'ont pas atteint les résultats supérieurs obtenus dans les régions et les pays les plus développés. S'il fallait au moins se féliciter des résultats obtenus, un recul à cet égard serait au contraire désastreux.

La Fédération avait exprimé la même opposition à la hausse des droits lors du dépôt du budget en mars 2011. Elle s'était opposée au projet d'une forte augmentation des droits de scolarité à l'occasion de la Rencontre des partenaires universitaires convoquée par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp, en décembre 2010 à laquelle était étroitement associé le ministre des Finances, monsieur Raymond Bachand. Seulement quatre délégués de la FQPPU, représentant les professeures et professeurs d'université, avaient été invités à cette rencontre ; aucune consultation particulière du corps professoral n'a précédé la décision d'augmenter les droits de scolarité et de l'inclure dans le budget du Québec.

Considérant que l'accès à l'université est un droit reconnu à tous les individus qui ont les capacités de poursuivre des études et que l'éducation est un facteur déterminant de mixité sociale et de mieux-être collectif, la FQPPU réaffirme son opposition à la hausse des droits de scolarité, présentée comme principale façon d'assurer un financement adéquat du réseau universitaire et imposée de manière unilatérale à partir de 2012. La Fédération réclame une fois de plus un débat de fond sur la question plus large du financement des universités.

-30-